



Conseil des agrégations

CODA

AGRE2100 Séminaire d'observation et d'analyse de l'institution scolaire et de ses acteurs

[15h] 2 crédits

Enseignant(s): Etienne Bocquet, André Buron (coord.), Christian Lannoye
Langue d'enseignement : français
Niveau : cours de 2ème cycle

Objectifs (en terme de compétences)

Les stages occupent une place importante dans la formation initiale des AESS. Cependant, ils ne peuvent seuls garantir une intégration harmonieuse de la théorie et de la pratique. Le séminaire d'observation et d'analyse de l'institution scolaire et de ses acteurs assuré par une équipe pluridisciplinaire d'enseignants est un lieu privilégié d'interface qui doit permettre aux étudiants de :

- o confronter leurs expériences mutuelles et de prendre un recul critique par rapport aux observations réalisées dans l'institution scolaire;
- o analyser les composantes de l'institution scolaire observées dans le cadre de leur stage sur base de l'utilisation de cadres conceptuels et de grilles d'analyse;
- o réfléchir à l'élaboration d'une déontologie enseignante en vue de se forger une éthique professionnelle

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

o Le séminaire s'appuie sur l'exploitation d'un stage d'observation conçu comme une immersion de l'étudiant dans l'institution scolaire au cours de laquelle différentes tâches lui seront proposées (par ex. rencontre avec la direction, lire et comprendre un projet d'établissement, prendre connaissance du règlement d'ordre intérieur, identifier et rencontrer les différents partenaires éducatifs, vivre et décrypter l'ambiance d'une salle des profs, etc.).

o Les thèmes analysés dans le cadre de ce séminaire sont définis collégialement par l'équipe d'enseignants et les étudiants en fonction des questions soulevées par ces derniers suite à leur confrontation avec le terrain scolaire.

Par exemple :

Quels sont les rouages de l'institution scolaire ?

Comment caractériser l'école dans laquelle je suis stagiaire ?

Quelles relations puis-je ou dois-je entretenir avec les collègues, la direction, l'inspection, le PO, les parents, le PMS ?

Quelles sont les différences entre le général, le technique et le professionnel ?

Comment m'adapter à la diversité des publics scolaires ?

Quels sont les contraintes et les devoirs de la charge d'enseignant ?

Quelles sont les stratégies institutionnelles mises en place pour faire face à la démotivation, au décrochage, à la violence ?

o L'approche doit être inductive et collective.

Inductive : les contenus seront définis à partir des situations et problèmes exposés par les étudiants ;

Collective : les échanges amèneront aussi les étudiants à confronter leurs représentations de l'institution scolaire et à en identifier les différentes composantes.

o Les outils sélectionnés par l'équipe d'enseignants auront pour principal objectif de faire émerger chez les étudiants des compétences d'analyse institutionnelle.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Evaluation, pré-requis.

o Ce séminaire suppose la fréquentation du cours "L'institution scolaire et son contexte". Il est organisé en alternance avec les stages d'observation. L'équipe d'enseignants se concertera avec le directeur des stages en vue d'assurer cette alternance. Ils fixeront de même les modalités particulières d'organisation.

o L'évaluation portera d'une part sur la participation active aux séances et, d'autre part, sur une réflexion intégrative témoignant de l'appropriation par l'étudiant des outils vus au séminaire. La forme de cette réflexion et les modalités de son appréciation sont à définir par l'équipe enseignante.

Encadrement, moyens

Le séminaire est assuré par une équipe pluridisciplinaire d'enseignants (composée des titulaires des cours relevant du module 4). Il s'appuie également sur le recours à la collaboration pédagogique de praticiens de terrain (directeurs d'école, maîtres de stage, enseignants).

Autres crédits de l'activité dans les programmes

AGES2A	Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences économiques, sociales et juridiques)	
ARKE2A	Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (histoire de l'art, archéologie et musicologie) (2 crédits)	
CLAS2A	Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (langues et littératures classiques) (2 crédits)	
EDPH2A	Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (éducation physique)	Obligatoire
GERM2A	Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (langues et littératures germaniques) (2 crédits)	
HIST2A	Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (histoire) (2 crédits)	
ISP2A	Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (philosophie)	
PSP2A	Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences psychologiques et sciences de l'éducation)	Obligatoire
RELI2A	Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences religieuses)	Obligatoire
ROM2A	Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (langues et littératures romanes) (2 crédits)	